

*a Kleyntous*

Tandis que les Allemands, avec Bethmann-Hollweg, commencent à se demander pourquoi ils se battent, M. Asquith marque précisément "le but des Alliés".

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81  
Après 9 heures : GUT. 59-39

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

## EN ALLEMAGNE

### Un grand discours de Bethmann-Hollweg

Les Boches sont toujours à la recherche de leur "idéal de guerre"

(DE NOTRE CORRESPONDANT DE ZURICH)

La Gazette de Francfort, en commentant le discours de M. de Bethmann-Hollweg, le félicite tout particulièrement de s'être montré un peu plus explicite que d'habitude sur les "buts de la guerre".

Sans doute cet éloge étonnera le lecteur français et la gazette francfortoise convient elle-même que le chancelier ne s'est point laissé aller à des précisions excessives. Cependant, il a paru indiquer qu'il était à la recherche d'un statut beige et d'un statut polonais. A la vérité, on ne sait pas quel sera ce statut, mais on parle d'en trouver un — il faut se réjouir déjà d'une indication ?

A ce trait, vous reconnaîtrez que les buts de la guerre sont, en effet, en Allemagne, des sujets sévèrement prohibés. On sait que l'on se bat, on sait que l'on veut être victorieux. Mais pourquoi se bat-on ? que rapporterait la victoire ? Voilà des curiosités qui sont là-bas rigoureusement interdites.

Étonnez-vous, après cela, que M. de Bethmann-Hollweg ait déclaré sérieusement que l'Allemagne avait été attaquée, qu'elle n'était poussée que par la nécessité de se défendre. J'aurais bien voulu voir qu'il dit autre chose. Aussi ne faut-il pas voir dans cette déclaration de style même la volonté de convaincre, il faut y voir surtout le moyen d'échapper à une question.

— Pourquoi faisons-nous la guerre ? demande tout le peuple anxieux.

— Pour nous défendre, répond sans rire M. de Bethmann-Hollweg.

Cette réponse a un grand avantage : elle dispense de toute autre. Et si l'on n'y croit pas, peu importe. Je voudrais bien savoir quel est le député qui pourrait se dispenser d'applaudir.

Aussi M. de Bethmann-Hollweg a-t-il été applaudi à la fois par les agrariens, qui se consolent mal du départ de l'amiral von Tirpitz, et par les industriels et les armateurs, qui redoutent par dessus tout les conséquences de la guerre sous-marine. Ce résultat n'est pas négligeable ; il tendrait à prouver que la clarté n'est pas indispensable dans les débats parlementaires.

Pour le reste, on aurait tort de demander plus de précisions à M. de Bethmann-Hollweg. Il a refusé de nous exposer ses prétentions et ses compensations estimées qu'il faisait déjà beaucoup en consentant à les situer géographiquement.

Encore quelques personnes défiantes estiment-elles qu'il ne faut pas prendre au sérieux de pareilles indications.

— Si le chancelier, disent-elles, ne parle que de la Belgique et de la Pologne, c'est, n'en doutez pas, qu'il pense exclusivement aux Balkans.

Cette explication n'est point sans vraisemblance. Un homme qui méprise aussi complètement les chiffons de papier, ne doit pas attribuer une importance considérable aux lambeaux de phrase.

En définitive, j'ai grand peur que l'Allemagne ne soit pas plus fixée qu'avant sur les fameux "buts de guerre". Et convenez que ce doit être fort désagréable.

Le Français qui se bat sait ce qu'il veut : supprimer le militarisme allemand, c'est-à-dire, du même coup, tous les autres ; reconquérir l'Alsace-Lorraine ; appliquer enfin en Europe le principe des nationalités, sans lequel aucune paix durable n'est possible.

Cet idéal, pas un homme d'Etat français n'a cessé de le proclamer, pas un soldat de deuxième classe ne l'ignore. Mais quand "un Allemand, à son tour, veut savoir le but qu'il poursuit à travers tant de dangers et de souffrances, on lui répond :

— Chut ! défense d'en parler !  
— Et, le jour où le chef du gouvernement se fait enfin plus expressif, c'est pour déclarer sur un ton sibyllin :  
— Nous avons de certains projets sur la Pologne et sur la Belgique, mais, tout compte fait, nous ne savons pas encore exactement lesquels.  
On ne m'ôttera pas de l'idée que, lors-

qu'on risque sa peau, c'est une grande chose de savoir pourquoi on la risque. Les lecteurs de l'Œuvre se souviennent des inquiétudes et des polémiques que ce problème de l'idéal de guerre a déjà suscitées en Allemagne. Je ne me lasserai pas de reproduire cette phrase de la Gazette populaire de Cologne, qui résume tant d'angoisses :

« Que l'on donne au peuple allemand un idéal de guerre et il se haussera aux plus éclatantes actions. L'homme qui nous donnera cet idéal sera appelé un jour, par l'Histoire, "grand", que l'idéal soit atteint ou qu'il ne le soit pas. »

M. de Bethmann-Hollweg, après son dernier discours, ne mérite d'être appelé "grand" ni par l'Histoire ni même par la Gazette populaire de Cologne.

J. Robert

Voir à la seconde page les communiqués militaires.

### Une heure plus tôt ?

Je ne voudrais faire à M. Honnorat nulle peine, même légère. D'abord, parce qu'il est député de Barcelonnette, et les "Barcelonnettes", comme on les appelle au Mexique, je les ai vus à l'œuvre, quand il y avait encore un Mexique ! Ce sont d'admirables commerçants. Ils nous avaient à peu près conquis l'ancienne capitale de Porfirio Diaz. Pour une fois qu'un département français exporte autre chose que des fonctionnaires, il vaut bien qu'on lui fasse l'honneur de croire qu'il sait choisir ses élus. Et de fait, M. Honnorat est un fort galant homme.

Je ne blâme donc pas a priori son idée d'avancer d'une heure toutes nos pendules, idée qui horrifie l'Académie des Sciences, comme étant une hérésie astronomique. Les hérésies ne me font pas peur. Il y en a de bonnes. Et c'en fut une excellente d'adopter, il y a trois ans, l'heure anglaise, puisque ce fut une simplification. Tout au plus ferai-je remarquer qu'il s'agit, cette fois, d'adopter l'heure boche. Hélas ! oui ! Le secteur de l'Europe Centrale, c'est le secteur de l'Allemagne. Quand on sait le goût que les pillards de 1870 manifestaient pour nos pendules, c'est embêtant de les régler sur leur montre. Nous aurons l'air de les attendre.

Mais j'accorde que tout doit céder à une question d'économie. Si ce coup de pouce, donné à la grande aiguille, était nécessaire pour économiser cent ou deux cents millions de bouts de chandelles, il n'y aurait pas à hésiter.

Or, voilà le chiendent : ce n'est pas nécessaire.

Nos réverbères urbains suivent le cours des saisons. Nos paysans se couchent avec les poules, et se lèvent avec le coq. Nos usines de guerre travaillent la nuit comme le jour. Qui donc s'apercevra de la réforme de M. Honnorat ? Les bureaux.

— Mais les bureaux, c'est immense ! Avec le développement de la papeterie, les bureaux, c'est la moitié de la France ! Imaginez les flots de gaz et les torrents d'électricité qui s'y perdent !

— J'imagine, j'imagine avec horreur ! Mais décrivez que les employés viendront une heure plus tôt. Il suffit de modifier le règlement.

— Modifier le règlement ? Vous êtes fou. Non, monsieur, en France, un député peut tout faire. Mais les bureaux, c'est sacré ! Tellement que, s'il a besoin de gagner une heure, il songera à arrêter le cours du soleil, comme Josué, avant de songer à toucher au règlement.

Et je trouve que ce trait délicieux nous peint tout entiers.

Maurice de Waleffe

## Propos d'un grincheux

### ROUBLARDS

L'Œuvre étant suspendue pour quelques jours, je décide d'entreprendre un petit voyage. Je vais au Havre. Là un paquebot est en partance pour l'Angleterre. J'y prends passage. J'arrive à Southampton, puis à Londres. Je remonte à Newcastle. Un petit bateau va cingler vers la Norvège. Je ne résiste pas à l'envie de sauter dedans. Deux jours après, je suis à Bergen. Si je pouvais jusqu'à Christiania ? Je pousse que je puis gagner Stockholm en douze heures. A Stockholm, je m'avise que je ne suis pas très loin de la Russie. En trois ou quatre jours j'atteindrai, si je le veux, Pétrograd. M'y voici présentement : c'est de Pétrograd que je vous écris, non moins grincheux qu'à l'ordinaire.

Tout à l'heure, en effet, j'ai voulu changer de l'argent français. Je vais au hasard dans la ville et j'entre dans la première banque venue. Je demande combien on me donnera de roubles en échange d'un billet de cent francs.

— Cinquante roubles et cinquante kopecks, me répond-on.

Bon, j'y consens. J'empoche un billet de vingt-cinq roubles, deux billets de dix roubles, cinq billets d'un rouble, deux timbres de vingt kopecks et un timbre de dix kopecks. Je ne sais ce qui est arrivé. Le soir il ne me restait plus rien.

En soupirant, je tire de mon portefeuille un autre billet de cent francs, et je me dirige vers la banque pour le changer. Mais je me perds. Je ne retrouve pas la maison. Le nez en l'air, je regarde les enseignes, qui ne m'enseignent d'abord rien du tout, puisque je ne sais pas le russe. Mais brusquement, des mots français me sautent aux yeux : Crédit Lyonnais. Et je remercie, au fond de mon cœur, le hasard bienveillant qui a guidé mes pas ignorants.

— Entrez, et je donne mon billet. L'employé me remet aussitôt quarante-huit roubles.

— Comment ! quarante-huit roubles seulement ? Mais j'ai touché ce matin cinquante roubles et cinquante kopecks, pour cent francs !

D'une voix indifférente, l'employé me répond qu'il ne peut pas me donner davantage.

— Alors, les banques françaises achètent la monnaie française moins cher que les banques russes ?

— Il fait un geste d'ignorance, hausse les sourcils et lève les épaules, l'air de me dire : « Que voulez-vous que j'y fasse ? Ça ne me regarde pas. Je donne ce qu'on me dit de donner, ce n'est pas moi qui fixe le cours. »

J'ai repris mon billet et je suis allé le changer dans une autre banque qu'un passant m'a indiquée. J'ai touché près de cinquante et un roubles. Donc le Crédit Lyonnais m'extorquait indûment près de trois roubles : près de six francs, au cours moyen.

Étonnante façon de soutenir le cours du franc, et notre crédit. Mais vous ferez bien cette réflexion tout seuls.

Albert Savarus

### L'ASSURANCE-ZEPPELIN

Une très importante — peut-être la plus importante — compagnie d'assurances anglaise a créé une police spéciale contre le risque des zeppelins. La prime à verser est relativement modeste : 5 pour 1.000. Dès à présent, la compagnie a encaissé près de 200 millions et payé pour 19 millions de dégâts. On voit donc que, tout en étant peu coûteuse aux assurés, la combinaison est assez fructueuse pour les assureurs.

Ce qu'il faut signaler, c'est que, dans cet esprit pratique qui fait la force de l'Angleterre et dont nous pourrions nous inspirer, l'Etat britannique a eu lui-même l'initiative de cette nouvelle assurance et s'en est réservé les bénéfices. C'est là, n'est-il pas vrai ? un achèvement vers l'idée de l'assurance d'Etat : les contribuables retrouvent dans la Caisse du Trésor la plus grande partie des sommes qu'ils ont versées et ne peuvent qualifier d'odéreuse et d'immorale spéculation cette entreprise basée sur la crainte d'un danger national.

Ajoutons un détail curieux : quelques grandes maisons françaises ont profité de l'innovation pour s'assurer contre les zeppelins. Un très important magasin de nouveautés de Paris a souscrit une modeste police de 28 millions.

## EN ANGLETERRE

### Un grand discours de M. Asquith

Le premier ministre d'Angleterre explique quel est notre idéal de paix

#### M. Asquith répond au chancelier allemand

A la réception des parlementaires au palais de Buckingham, M. Pichon, au nom du Comité français, après une allocution très cordiale du roi, a prononcé un discours dans lequel il a remercié le souverain.

Après l'échange de discours, un thé a été servi.

Le roi et la reine se sont entretenus avec les parlementaires de la manière la plus affable.

La réception a duré plus d'une heure et les parlementaires se sont retirés charmés de l'accueil qui venait de leur être fait et dont ils garderont toujours le souvenir.

#### Le discours de M. Asquith

M. Asquith, après avoir porté un toast au roi George et au président de la République, a prononcé un grand discours par lequel il répond au dernier discours de M. de Bethmann-Hollweg.

#### "Nous ne sommes pas vaincus et nous n'allons pas l'être"

Les rapports franco-anglais, a dit M. Asquith, depuis longtemps durables, sont devenus des rapports intimes au cours des épreuves de la guerre actuelle.

Le chancelier allemand déclare que, le 9 décembre, il avait annoncé qu'il était prêt à entamer les négociations de paix, mais que, alors comme maintenant, les ennemis refusèrent de prendre sa démarche en considération.

Il est bon de citer ses paroles à cette occasion : « Pour parler de propositions de paix, il nous faut d'abord connaître les propositions de paix de nos ennemis. Si nos ennemis viennent à nous avec des propositions conformes à la dignité de l'Allemagne et assurant sa sécurité, alors nous sommes toujours prêts à les discuter. »

Donc, ce que le chancelier entend par dispositions de sa part à entrer en négociations est que le premier pas doit être fait par nous et qu'il se réserve de décider. Autrement dit, nous devons prendre une attitude de vaincus s'adressant à un adversaire victorieux.

Mais nous ne sommes pas vaincus et nous n'allons pas l'être. Les Alliés sont liés par un pacte solennel les obligeant à ne demander ni à accepter une paix séparée. Les conditions auxquelles nous sommes disposés à conclure la paix sont la réalisation des objets pour lesquels nous avons pris les armes. Ces objets, je les ai proclamés dès novembre 1914 et le monde les connaît depuis plus de seize mois.

#### "Nous ne remettrons l'épée au fourreau..."

J'ai dit en novembre que nous ne remettrons pas l'épée au fourreau tant que la domination militaire de la Prusse n'aurait pas été détruite entièrement et définitivement.

Le chancelier commence par donner de mes paroles une citation altérée et continue en dénaturant leur esprit et leur sens évidents.

Si la Grande-Bretagne et la France sont entrées dans cette guerre, ce n'est pas pour étrangler l'Allemagne, ni pour effacer de la carte de l'Europe, ni pour détruire, ni mutiler sa vie nationale, ni certainement, comme le prétend le chancelier, pour troubler le libre exercice de son paisible développement. La Grande-Bretagne comme la France ont été contraintes à prendre les armes pour empêcher l'Allemagne, autrement dit la Prusse, de se constituer en menace militaire et d'établir son hégémonie sur les nations voisines.

Au cours de ces dix dernières années, l'Allemagne a manifesté en plusieurs occasions l'intention de faire la loi à l'Europe en la menaçant de la guerre.

Par sa violation de la neutralité de la Belgique, elle a prouvé qu'elle entendait établir sa domination, même au prix de la guerre universelle, même en détruisant les bases que les traités donnent à la politique européenne.

Le but des Alliés, dans cette guerre, est de contrecarrer cette tentative et, ce faisant, de préparer le terrain pour un système international qui assurera à tous les pays civilisés le principe de l'égalité de leurs droits.

Comme résultat de cette guerre, nous entendons instaurer ce principe que les problèmes internationaux doivent être résolus au moyen de libres négociations, sur le pied de l'égalité entre les peuples libres, et que ce règlement ne sera plus jamais entravé ou influencé par les injonctions impérieuses d'un gouvernement qui est contrôlé par la casse militaire.

Voilà ce que j'entends par destruction de la domination militaire de la Prusse, rien de plus, rien de moins.

#### Le droit de vivre des petits Etats

Il existe un autre aspect de la guerre, auquel nous avons, dès le début, attaché une importance capitale.

La guerre a commencé, je viens de le dire, par l'invasion sans provocation et la ruine de la Belgique.

Dès la première heure, il était évident que l'avenir des plus petites nationalités se trouvait en péril, et les appréhensions suscitées alors furent plus que justifiées par ce qui est arrivé à la Serbie et au Monténégro.

Dans cette lutte, nous sommes les champions non seulement des droits et des traités, mais de l'indépendance et du libre développement des pays les plus faibles. Dans ces conditions, il est impossible au cynisme d'aller plus loin que les prétentions du chancelier, qui dit qu'entre toutes les puissances, c'est à l'Allemagne qu'il appartient d'insister, au moment de la paix, pour que l'on donne aux diverses races les chances de se développer librement, en conformité avec leur langue maternelle et leur individualité nationale.

Apparemment, c'est ce principe qui sera appliqué, suivant la méthode prussienne, à la Pologne et à la Belgique.

Les Polonais ont déjà fait l'épreuve, par une expérience lumineuse, de ce que Berlin entend par libre développement en conformité avec la langue maternelle.

Voilà vingt ans que la tentative de germaniser la Pologne à la prussienne est à la fois le but énergiquement poursuivi et l'échec colossal de la politique intérieure prussienne. Personne n'en est mieux convaincu que le chancelier qui, en son temps, a été un de ses principaux instruments, comme lorsque, par exemple, il essaya de coloniser Posen au moyen de fermiers parlant la langue allemande.

On restreint dans les écoles l'emploi de la langue polonaise au point de ne la permettre que pour l'instruction religieuse, et enfin cette concession même fut retirée et les petits Polonais furent forcés d'apprendre à dire leurs prières en allemand.

La grève des écoliers, les fustigations barbares infligées à ces enfants, les arrestations et l'emprisonnement de leurs mères constituent un chapitre noir, même dans les annales de la culture prussienne.

Parlant de la Belgique, c'est avec un parrain passé que le chancelier verse des larmes sur le sort de ce qu'il appelle « la race flamande si longtemps opprimée » et qu'il déclare que la mission future de l'Allemagne est d'obtenir pour cette race un développement normal, en conformité avec sa langue maternelle. Je me demande ce que les Flamands eux-mêmes pensent de perspectives qui leur sont ainsi ouvertes.

Le chancelier annonce qu'après la guerre il doit y avoir une Belgique nouvelle, qui ne sera pas la vassale de la France et de l'Angleterre, mais qu'il y aura dans l'avenir une collaboration de bon voisinage entre les habitants de la Belgique et les Allemands, qui ont incendié leurs églises, pillé leurs cités, dévasté leurs campagnes et foulé aux pieds leurs libertés. Beau développement nouveau, en vérité, de la théorie des droits et devoirs de bon voisinage !

Ma réponse est très simple : Nous, les Alliés, désirons et sommes déterminés à voir de nouveau debout la Belgique d'aujourd'hui. Il ne faudra pas qu'elle souffre d'une façon permanente de l'invasion perverse et du pillage impitoyable de sa liberté, mais il faudra que ce qui a été brisé soit réparé et rétabli.

#### La guerre sous-marine

Je n'insisterai pas plus longtemps sur la tentative boiteuse qu'a faite à contre-cœur le chancelier pour justifier la généralisation de l'emploi de sous-marins pour détruire les biens et les existences humaines. Le chancelier en parle comme d'une mesure licite de légitime défense contre l'usage fait par nous de la maîtrise de la mer afin d'exercer une pression économique sur nos ennemis.

En adoptant et en poursuivant cette politique, les Alliés ne font qu'exercer le droit de belligérants, reconnu par toutes les puissances de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Les Alliés ont essayé et essaient encore d'adoucir le plus possible les désagréments qui en résultent pour le commerce des neutres. Ils sont prêts à démontrer la légalité des mesures prises par eux, lesquelles sont justifiées par le principe et l'esprit du droit des gens, appliqués au développement de la guerre moderne.

Leurs mesures ont été mises en vigueur avec tous les égards dus à l'humanité et nous ne connaissons pas un seul cas où le blocus des Alliés ait entraîné la mort d'un neutre. Le blocus des Iles Britanniques par les sous-marins allemands a commencé et s'est développé, en réalité, longtemps avant l'ordre en conseil de mars 1915.

Entre autres exemples, le vaisseau hollandais *Maria* et le vaisseau américain *Frye*, qui transportaient des denrées alimentaires destinées au Royaume-Uni ont été coulés, l'un en septembre 1914, l'autre en janvier 1915. Le 4 février 1915 l'Allemagne a annoncé son intention d'établir le blo-

cus général des Iles Britanniques au moyen de sous-marins, dans le but d'empêcher les arrivages dans ces îles de toutes les fournitures d'outre-mer. Or, ce n'est pas avant le 11 mars que nous avons annoncé la prise de mesures contre le commerce allemand, lesquelles, à en croire aujourd'hui le chancelier, auraient provoqué la politique sous-marine allemande. Il est inutile d'insister sur la violation flagrante par les Allemands, au cours de leur blocus, des règles et usages élémentaires du droit des gens, ainsi que des obligations et des principes les plus élémentaires de l'humanité.

Jusqu'à présent les Allemands exercent le blocus sans la moindre pitié, aussi bien aux dépens des neutres qu'à ceux des belligérants.

M. Asquith a terminé par ces mots : Il est très important que nous répondions aux accusations allemandes ; nous n'avons pas, pour la défense de notre cause, à recourir à de pareils travestissements des faits par des raisonnements de chéane.

Nous combattons de tous côtés pour une grande cause, nous combattons honorablement, proprement, avec la conscience nette. (Applaudissements.)

Côté à côté, comme nous en avons la volonté, nous avons la conviction de venger les libertés de l'Europe.

M. Pichon et M. Georges Leygues ont répondu au nom de la délégation française, à M. Asquith. M. Pichon notamment a rendu cet hommage au peuple anglais :

Cette réunion est la consécration des relations qui existent entre deux pays, deux gouvernements entrés dans la guerre ensemble, qui combattent ensemble et qui remporteront la victoire ensemble.

La France admire la noblesse de caractère des Anglais sous les armes, elle espère que les entrevues, loin d'entraîner les gouvernements, les aideront à devenir meilleurs amis encore et cimenteront leur estime mutuelle.

## LA MAIN QUI EXEMPTÉ

OU LE PROCÈS

Laborde, Lombard, Garfouinkel et Cie

## ÇA PEUT DURER UN AN...

L'audience s'est ouverte sur de nouvelles conclusions. Elle n'émanait pas de M<sup>e</sup> Lagrosillière et c'est tant mieux pour son client qui semblait presque sympathique avant qu'on ne fit du droit (?) à son profit (?).

Elles étaient de M<sup>e</sup> Charles Philippe. Il s'étonnait, comme nous, que la révélation émise du commissaire Dhubert, à l'audience de samedi, n'eût abouti, le surlendemain, alors qu'on attendait un nom, qu'à celui de Laborde.

Mais, par un détour inattendu, le défenseur demande finalement qu'on renvoie les débats à... plus tard et les accusés... au front. Cette requête ne semble sourire ni au Conseil, ni au public, ni... aux accusés.

M<sup>e</sup> Ducos de la Haïlle en profite pour affirmer que ce n'est pas son client — le pauvre ! — qui pouvait sérieusement inquiéter un commissaire de police par ses menaces.

Après de judicieuses et juridiques remarques du lieutenant Watinne, substituait le commandant Marcet, grippé et aphone, le Conseil, dans un long jugement, déclare établi que le commissaire Dhubert a parlé de menaces de révocation et ajoute que ce témoin n'a pas dit que ce fut Laborde seul leur auteur, mais Laborde lui-même. Donc, peut-on conclure, il y eut d'autres menaces. Lesquelles ?

Et, à quatre heures, après ce lever de rideau qui devient quotidien, on introduit le cinquième témoin. Son nom, qui est Rothschild, fait sensation. Mais sa personne et sa déposition en font beaucoup moins. Ce Rothschild — simple homonyme sans parenté avec la grande famille de Francfort — a connu jadis Garfouinkel. Il lui reproche d'avoir été vagabond spécial, cambrioleur, policier et assez puissant pour faire lever les interdictions de séjour. Mais, comme il ne peut préciser aucun fait, on le renvoie sans amonition.

M. Rémy, président des « Sauveurs de la Seine », se plaint que Lombard ait prétendu avoir épargné à la brasserie Karcher les fureurs de la foule alors que lui seul fut l'auteur de ce sauvetage — l'habitude. Lombard s'installa dans la place après avoir « volé » le matériel sanitaire des « Sauveurs » pour constituer l'hôpital 27. Le docteur Miette, d'abord chef de cette formation, était ivre, dit le témoin, 365 jours par an. Le service de santé confia pourant pendant des mois à cet ivrogne nos glorieux blessés. Malgré de nombreuses plaintes, M. Rémy ne put jamais récupérer son matériel, ni faire chasser MM. Miette et Lombard et leur acolyte, le dentiste Moignet.

M<sup>e</sup> Albert Crémieux prie le président de faire entendre le docteur Miette qui n'est pas cité. Le président n'accédant pas à cette prière, la défense se chargera de faire venir ce personnage dont il a tant parlé et qui fera, avec Lombard, un intéressant diptyque.

Le professeur Gaucher, médecin-principal, explique comment le docteur Miette, relevé de ses fonctions « pour peccadille » fut remplacé par Lombard. D'un document qu'il produit, il ressort que la « peccadille » reprochée à Miette était qu'il se servait d'un prétexte malade comme automobiliste permanent — la voiture appartenant à ce chauffeur bénévoles. Le professeur Gaucher a l'âme indulgente.

Mais de ce même document il ressort encore que c'est le médecin-inspecteur Dzewonski qui manifesta au

médecin-principal Gaucher son désir de voir désigner Lombard de préférence à un médecin militaire. La question se pose maintenant ainsi :

A quelles considérations ou à quelles sollicitations ont obéi ces chefs pour porter leur choix sur un homme qui n'avait de titres ni médicaux ni militaires ?

Cette question, posée par M<sup>e</sup> Bernardau, ne reçoit pas de réponse ou plutôt le témoin se retranche derrière la prière impérative de son chef, M. Dzewonski, qui, lui, n'est plus là et ne fut pas, avant-hier, interrogé sur ce point précis.

On nous assure — et le rapprochement est piquant — que le professeur Gaucher ayant sous ses ordres un des plus éminents chirurgiens de Paris — simple soldat, parce que versé jadis dans l'auxiliaire — ne trouva pas pour lui de meilleure utilisation que de lui faire balayer la cour de l'hôpital Saint-Martin.

Des infirmières nous content qu'on menait la vie joyeuse et que, dégoûtées, elles sont parties.

Et nous finies alors comme elles.

## Hors d'œuvre

### Il faut une limite d'âge

Voilà les bêtises qui recommencent. Dans plusieurs journaux, sous ce titre : NOS ÉCOLIERS PARTENT AU FRONT, je lis des articles célébrant les exploits de cinq jeunes Marseillais âgés de huit à douze ans.

Ces enfants, las d'apprendre les dates du règne de Pépin-le-Bref et désireux d'égaliser les exploits des « héros » écoliers français qui, tous les soirs, sur l'écran du cinéma, capturent des régiments boches avec aisance et facilité, décidèrent de quitter le collège pour défendre la patrie.

Sous la conduite de leur aîné, le jeune Charles Peduchi, ils suivirent un entraînement intensif ; puis, quand ils se jugèrent « aptes », ils garnirent de provisions leurs musettes et quittèrent Marseille sans tambour ni trompette.

Les rédacteurs de faits-divers en pleurent d'enthousiasme et d'attendrissement. Reste à savoir si les parents des gosses sont dans d'aussi heureuses dispositions...

Oh !... je sais bien que ces bleuets en herbe seront vite cueillis par la police, pas bien loin de Marseille... dans la banlieue de Tarascon, par exemple.

Et leurs mamans leur donneront le fouet pour les empêcher de recommencer, en dissimulant une certaine admiration patriotique et maternelle pour ces précoces gaillards.

Seulement, voilà... Lorsque les précoces gaillards liront les articles écrits en leur honneur par les plus ardents patriotes de nos salles de rédaction, ils oublieront vite le châtiement pour songer seulement au bonheur d'être de jeunes héros.

Et leur exemple sera terriblement contagieux. Tout le jeune contingent marseillais, de six à quatorze ans, va sauter les murs des lycées pour voler à la frontière. Il faut plaindre les malheureux provinciaux.

Sérieusement, quand finira-t-on de « huer le crâne des gosses » ? Ils auront bien le temps de se battre plus tard.

Encore ne faut-il pas perdre de vue que les pères se font tuer aujourd'hui, justement pour empêcher que leurs enfants se battent quand ils auront vingt ans.

ZETTE.

### Simplification d'écritures

On demande aux Français de verser leur or pour la défense nationale. Mais l'Etat prend-il bien toutes ses précautions pour que cet or rentre dans ses caisses ?

Au début, lorsqu'une personne se présentait dans un bureau de poste pour effectuer un versement d'or, l'employé lui remettait, outre la vignette, un reçu détaché d'un registre à souche.

Actuellement, on délivre la seule vignette, sans aucune écriture. L'employé relève donc de sa seule conscience lorsqu'il s'agit, à la fin de la journée, de centraliser l'or reçu.

Certes, personne ne doute de l'honnêteté parfaite des employés des postes. Mais rien n'empêcherait un commis peu scrupuleux de prélever une certaine somme en or et de la remplacer par des billets de banque. Les patriotes qui font leur devoir ont le droit d'exiger certaines garanties ; et le défaut de garanties pourrait décourager les bonnes volontés.

Ce n'est pas tous les jours que l'œuvre demande une complication d'écritures ; mais il y a tout de même des cas où une économie de papier pourrait devenir onéreuse pour le Trésor public.

### La vie de château

Aux environs de Chinon, il y a un beau château. Dans ce beau château, aménagé à grands frais de façon à offrir tous les avantages du confort moderne, deux cents prisonniers boches se laissent vivre.

Les deux cents prisonniers boches sont sous la surveillance de quarante-cinq « bonhommes » de la R. A. T. qui sont logés, eux, dans des baraques en planches d'où tout confort est exclu.

Les Boches, certes, sont censés travailler ; c'est-à-dire qu'assis à l'ombre de la forêt de Chinon, sous les ordres d'un capitaine-forestier qui est censé

diriger leurs travaux, ils sont censés faire des fagots.

Cela n'a aucune importance.

Mais le beau château, situé dans un site merveilleux et des plus salubres, pourrait, si on le voulait bien, constituer une formation sanitaire de premier choix. Il suffirait de donner congé aux locataires actuels.

Aux environs de Chartres, cinquante Boches prisonniers sont occupés aux travaux d'un camp d'aviation.

Pour éviter à ces messieurs toute fatigue, un camion automobile vient les chercher le matin à domicile et les ramène le soir.

Il y a une distance de trois kilomètres à parcourir.

Le camion, orné de ses voyageurs, traverse ainsi deux fois par jour la ville de Chartres, pour la plus grande satisfaction des honnêtes gens qui vont à pied.

### Le mauvais marabout

L'aumônier d'un régiment placé sur le front raconte avec bonne humeur la petite histoire suivante :

A la messe qu'il célébrait, un dimanche, ses poils avaient amené un tirailleur marocain. Ils lui avaient dit : — Tu verras notre marabout prier Allah pour la victoire des Français.

Après la messe, le « Sidi » fut présenté à l'aumônier. Il se montra très froid, et son attitude témoignait d'une certaine réprobation... Comme ses camarades, un peu plus tard, lui en demandaient le motif, il répondit :

— Pas bon marabout... Il boit du vin... Il sonne la sonnette pour que vous baissiez la tête et il croit que personne ne le voit... Mais moi je l'ai vu. C'est un mauvais marabout.

### Le cuir est cher

Un officier de cavalerie nous demande par suite de quel scrupule on respecte la dépouille des chevaux tués à l'ennemi ou morts par suite de maladies.

En d'autres termes, pourquoi ne les écorche-t-on pas avant de les enterrer ?

On nous dit que le cuir est précieux ; on en perd ainsi chaque jour, et bénévolement, des quantités considérables. On ne peut objecter les difficultés de les conserver ; un peu de sel suffirait.

Une seule réponse peut donner satisfaction à notre correspondant :

Le sel coûte cinq sous le kilo ; l'administration fait des économies de sel.

### Au Sénat

## La taxation des denrées

Au début de la séance, le Sénat adopte le projet de loi relatif à la nouvelle révision des exemptions et ajournés appartenant aux plus jeunes classes appelés sous les drapeaux.

Et puis on reprend la discussion de la taxation des denrées. Mais un fait nouveau s'est produit : la commission, qui s'était prononcée vigoureusement contre le principe même de la taxation, se prononce aujourd'hui, tout aussi vigoureusement, pour la taxation. Mais de certaines denrées seulement : pétrole, sucre, charbon, café, explique M. Aimond. Car M. Aimond et avec lui un grand nombre de ses collègues ne veulent à aucun prix taxer les produits de la terre. Ce serait, dit M. Aimond, organiser la disette.

Et tout le débat roule sur l'énumération promise par l'amendement. On demande la liste. Personne ne l'a. Enfin, le ministre de l'intérieur l'apporte. On taxera : pain, viande, pommes de terre, légumes frais, légumes secs, lait, beurre, fromage, œufs, margarine, graisses alimentaires, huiles comestibles, vin ordinaire, cidre, bière, huile et essence de pétrole, alcool à brûler, bois de chauffage, sucre, café, engrais, sulfate de cuivre et soufre...

Bruit prolongé. L'assemblée apparaît très divisée sur la question.

Le Sénat est bien décidé à réprimer les bénéfices exagérés des intermédiaires. Mais comment les atteindre ? M. Malvy monte à la tribune pour arracher au Sénat le vote de ce qu'il appelle une « loi de salut public ». Mais encore une fois, pourquoi le ministre emploie-t-il des arguments comme celui-ci : « Ne laissez pas grandir, dans les familles qui pleurent, un mécontentement et une surexcitation qui paraissent nuisibles au pays » ?

« Vous êtes mal renseigné », lui crie vivement à gauche un partisan même de la thèse du gouvernement.

Un amendement de M. Touron réservant d'une façon complète les denrées à taxer est adopté. Le vrai débat s'instaura sur cette énumération. Aujourd'hui, on n'a fait que bien établir le malentendu.

La population agricole exige la taxation, disent les uns. Elle n'en veut à aucun prix, clament les autres ! Ce qui est certain, c'est que la population, agricole ou non, trouve la vie trop chère et qu'elle demande au Parlement de faire baisser les prix. Le peut-il ? Cela seul est intéressant.

Le Sénat siègera cet après-midi pour discuter la proposition de loi sur le fonctionnement des tribunaux militaires en temps de guerre.

## Les combats autour de Verdun

### Les Communiqués

15 heures

Sur la rive gauche de la MEUSE, les Allemands ont lancé, hier, en fin de soirée, sur nos positions du MORT-HOMME, une attaque accompagnée de jets de liquides enflammés. L'attaque, qui débouchait du bois des CORBEAUX, a été repoussée par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie, sauf à l'est, où l'ennemi a pris pied dans quelques petits éléments de tranchées.

Sur la rive droite de la MEUSE, les Allemands ont essayé, au cours de la nuit, de nous rejeter des tranchées prises par nous, ces derniers jours, au sud du village de DOUAUMONT. Leur tentative, également accompagnée de jets de liquides enflammés, a subi un sanglant échec. Bombardement violent de la région DOUAUMONT-VAUX.

Quelques rafales d'artillerie en WOËVRE.

Nuit calme sur le reste du front.

23 heures

Au nord de l'AISNE, notre artillerie a pris sous son feu une forte colonne allemande qui se déplaçait sur le chemin des

DAMES. Le tir, bien réglé, a causé des pertes sérieuses à l'ennemi.

En ARGONNE, grande activité de notre artillerie sur l'ensemble du front adverse. A l'ouest de la MEUSE, bombardement assez intense au cours de la journée sur notre front LE MORT-HOMME-CUMIÈRES. Aucune action d'infanterie.

A l'est de la MEUSE, après une très violente préparation d'artillerie complétée par un envoi intensif d'obus lacrymogènes, les Allemands ont lancé vers onze heures une forte attaque sur nos tranchées entre DOUAUMONT et VAUX. L'ennemi, qui avait pris pied dans quelques éléments avancés de nos lignes, en a été rejeté peu après par une contre-attaque de nos troupes, au cours de laquelle ont été faits prisonniers une centaine d'Allemands valides, dont un officier.

En WOËVRE, suite d'artillerie dans les secteurs de MOULAINVILLE, RONVAUX et CHATILLON.

Au nord-est de SAINT-MIHIEL, nos pièces à longue portée ont canonné avec succès un train arrêté au nord de la gare de HEUDICOURT.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

### A la Chambre

## Les Loyers

Il y a un mois, la Chambre interrompait brusquement la discussion du projet sur les loyers, après avoir voté la partie concernant la résiliation des baux. Elle s'était arrêtée devant les réductions et les exonérations, laissant à la commission le soin de mettre un nouveau texte debout.

C'est sur ce texte, dont nos lecteurs connaissent les principes, que le débat a repris hier.

Un des principaux articles — un de ceux qui prétaient le plus aux controverses — l'article 12, a fait, avec l'article 13, tout l'objet de la discussion. Il a été finalement voté.

Le voici :

Sans préjudice des règles du droit commun et des clauses des conventions, il pourra être accordé, pour la durée de la guerre et les six mois qui suivront le décret fixant la cessation des hostilités, des réductions de prix pouvant aller, à titre exceptionnel, jusqu'à l'exonération totale, au locataire qui justifiera avoir été privé, par suite de la guerre, soit des avantages d'utilité ou d'usage de la chose louée, tels qu'ils avaient été prévus au moment du contrat, soit d'une notable partie des ressources sur lesquelles il pouvait compter pour faire face au paiement du loyer.

Dans tous les cas, la commission arbitrale devra tenir compte, tant pour admettre le droit à la réduction que pour en déterminer l'étendue, de l'ensemble des revenus du locataire.

Cet article pose trois thèses : la faculté d'accorder des réductions, l'exception et la mise à la charge du locataire de la justification de son manque de ressources.

Enfin, ce même article admet que la commission arbitrale devra tenir compte des revenus du locataire.

Voilà la thèse du gouvernement et de la commission. Elle a triomphé.

En opposition à ces principes, MM. Puech et Levasseur ont énoncé d'autres idées. M. Puech a adressé trois critiques à l'article 12.

Pourquoi n'accordera-t-on des exonérations qu'à titre exceptionnel ? On a droit à une exonération ou on n'y a pas droit. Comment le jury appréciera-t-il cette exception ? Ne sera-t-il pas tenté de n'être pas large en n'admettant que rarement que le locataire se trouve dans une situation exceptionnelle ?

Deuxième critique : pourquoi mettre à la charge du locataire la justification de la preuve qu'il ne peut payer ? En fait, on le mettra dans l'impossibilité d'obtenir l'exonération. Il serait d'un droit plus juste de ne pas obliger le locataire — qui est demandeur — à apporter la preuve.

Enfin, troisième critique : pourquoi tenir compte de l'ensemble des revenus du locataire ?

Et M. Puech tient ce raisonnement :

— Prenons toutes les locations qui ont un caractère industriel ou commercial. Quel est le droit ? Il est très simple : c'est que, le local ayant été loué pour une destination précise, si, pour un cas de force majeure, le local n'a pu être utilisé, si on a été obligé d'arrêter la maison, il n'y a pas de loyer à payer. La prestation à loyer a pour corollaire la prestation à jouissance. Quoique ces commerçants dont les années de guerre seront des années blanches, devront tout de même payer ce loyer commercial si, par ailleurs, ils ont de la fortune, des ressources ! C'est ce que dit le nouveau texte.

On a souvent tort de ne pas s'en rapporter aux précédents. Si l'on s'était référé au texte présenté par le gouvernement en 1871 et au texte adopté par la Chambre, on aurait vu que non seulement on n'avait pas handicapé le locataire au moment où il se présentait devant la juridiction arbitrale, mais qu'on avait distingué les locataires à titre professionnel, industriel et commercial.

M. Levasseur a ensuite exposé les mêmes critiques, formulé les mêmes réserves et réclamé les mêmes modifica-

tions, avec celle-ci en plus, que la loi devrait dire : il devra être accordé au lieu de il pourra être accordé.

Avant à répondre à toutes ces objections, le rapporteur, M. Ignace, n'avait pas la tâche facile. Il défendit néanmoins son texte et le fit adopter.

Et voici son raisonnement. En ce qui concerne les mobilisés, il y a lieu d'admettre largement l'exonération totale. Nous reconnaissons au locataire le droit à la réduction et même à l'exonération ; mais c'est à lui, naturellement, de prouver qu'il peut invoquer ce droit. C'est, d'ailleurs, ce qu'on a fait en 1871. Si le locataire ne faisait pas cette preuve, devriont-on le mettre à la charge du propriétaire ? Et si on ne voulait pas non plus exiger du propriétaire qu'il fasse la preuve que son locataire peut payer, quel serait cette preuve ? Personne ! Quelle serait alors la situation ? Il faut qu'il y ait une preuve ; elle doit être à la charge du locataire.

On critique l'expression « à titre exceptionnel », mais il est bien évident que l'exonération totale ne peut pas être la règle générale. Donc, on ne l'admettra qu'à titre exceptionnel.

Enfin, qu'y a-t-il d'irrégulier à ce qu'on tienne compte de l'ensemble des revenus ? Est-ce qu'on admettrait qu'un commerçant riche ne doit pas payer son loyer ? S'il a des revenus personnels, il doit payer. C'est de principe.

La Chambre avait alors à décider. Elle vota. Elle repoussa une série d'amendements de MM. Puech et Levasseur et elle adopta le texte de la commission. Puis elle adopta l'article 13, ainsi conçu :

Dans tous les cas, il pourra être accordé au locataire, suivant les circonstances, terme et délai pour se libérer, soit en totalité, soit par portions.

Suite aujourd'hui. Au début de la séance, la Chambre avait voté le projet de loi sur la taxation de l'avoine.

### Au Parlement

#### L'heure légale

Les avis sont très partagés à la Chambre au sujet de la proposition Honorat tendant à avancer d'une heure l'heure légale.

La commission du budget a décidé, hier, par 7 voix contre 6, qu'elle s'opposerait à ce projet.

#### Les vacances parlementaires

Deux courants se manifestent au sujet des vacances de Pâques.

Les uns voudraient ne revenir qu'à fin mai ; d'autres voudraient des vacances très courtes.

Hier après-midi, les différents groupes se sont mis d'accord pour proposer le départ le 21 avril et le retour le 16 mai.

## Le chant du coke

Dans la revue Bois et Charbons du 16 novembre 1915, l'Œuvre avait recueilli cette annonce mérisicordieuse :

« A vendre : petite Usine dans les environs de Paris, pouvant être utilisée pour la fabrication des obus.

« Affaire intéressante tout particulièrement MM. les Commerçants mobilisés désirent se faire mettre en sursis d'appel. »

« S'adresser aux Bureaux du Journal. »

Et nous nous étions permis de pronostiquer que la charmante petite usine trouverait facilement acquéreur.

M. A. P.-J., rédacteur à Bois et Charbons, se félicite de nous avoir mystifiés. Il paraît que cette réclame était purement imaginaire et humoristique. Nous confessons volontiers que nous nous y étions laissés prendre. Comment aurions-nous imaginé, même dans l'âme d'un confère charbonnier, tant de noirceur et de duplicité ? Et pouvions-nous supposer que le dernier des humoristes n'ait réfugié au sein de l'organe spécial du commerce des bois et combustibles ? C'est bien fait pour nous. Jamais nous n'aurions dû oublier que le « coke » est d'emblème de la vieille gauloise.

Toujours l'intendance

# Les Commissions de réception

## Le culte de l'incompétence

Les commissions de réception militaires n'ont pas une bonne presse dans le public, car pour ce qui est des journaux, si nous voulions donner des noms et des précisions, Anastasie nous rogne...

Cependant, nous nous permettrons de signaler à M. Joseph Thierry quelques-unes des commissions de réception qui fonctionnent à Marseille, une ville qu'il connaît bien.

Un certain nombre de ces commissions ont réussi à exaspérer à la fois les commerçants et industriels français, les exportateurs, les consignataires, les commerçants étrangers, etc. Ce n'est pas que nous mettions en doute leur moralité, ni leur probité. Au contraire, dirions-nous. Ces commissions qui agissent dans une grande ville où la suspicion fleurit aisément — depuis certains procès malheureux ! — manifestent un constant souci de ne pas prêter le flanc à la critique. Comme la femme de César, elles ne veulent pas être soupçonnées. Elles se montrent d'une sévérité sans exemple, ce qui est bien... et sans raison, ce qui est moins.

## Mieux que M. Leubeau

Il y a à Marseille une commission de réception des cuirs, chaussures, harnais, etc., qui n'est pas entièrement composée de compétences. Sans vouloir en rien diminuer ses mérites, nous pouvons bien annoncer que l'officier de réserve, dans le civil courtier en grains, qui en fait partie, ne nous paraît pas qualifié pour juger des brodequins de marche, ou des sous-ventrières, ou des sacs à cartouches. The right man in the right place n'est pas une devise de l'intendance ! Cette commission doit donc s'en rapporter à son sergent secrétaire ou au hasard. Elle a trouvé un moyen plus simple. Elle juge si le lot qu'on lui soumet est pareil ou non à l'échantillon-type. Et alors, il lui arrive des incidents comme celui-ci : la commission de réception ayant refusé un lot de chaussures parce que certains détails de la semelle n'étaient pas conformes à l'échantillon, la commission d'appel trouva que le changement fait par le fournisseur était, au contraire, plus avantageux, mais hésita à donner tort à la première commission, bien qu'à son avis la chaussure fut excellente. Il semble qu'en ce moment ce qu'il faut, c'est aller vite et que, du moment qu'une chaussure est meilleure, après examen, mieux vaut l'accepter que la refuser parce qu'elle n'est pas pareille au modèle.

La bonne foi des deux commissions marseillaises n'est pas en cause, certes ; mais, ici encore, personne n'est pénétré de cette vérité que l'intérêt supérieur doit passer avant la forme. Un fournisseur se permet de modifier en mieux. L'imprudent ! On le lui a fait bien voir.

## La lenteur des Commissions

Les traités passés avec l'intendance prévoient, en général, un délai de dix jours pour l'examen et la réception des marchandises. A Marseille, la moyenne du délai que se donnent les commissions, dédaigneuses de la forme et du texte des traités (car M. Leubeau ne respecte que les formes qu'il impose aux autres et non celles qui le concernent !) sont de douze à vingt-quatre jours. Ensuite, on fait grief aux commerçants et industriels de prétendus retards imputables seulement aux commissions.

Et pourtant, ce délai de dix jours engageait la France vis-à-vis des commerçants neutres ou alliés. En Espagne, par exemple, nos ennemis exploitent habilement contre nous le sans-façons, les vire-voiles et les palinodies de certaines intendances françaises. Avec la hausse constante du change, le commerçant qui a fait une affaire en francs en août 1915 l'a faite moins bonne en janvier 1916. D'autre part, si l'intendance a conclu l'affaire en pesetas, son intérêt était de la régler au plus tôt. En tous cas, la signature de la France est engagée et tout fonctionnaire français — militaire ou civil — qui cherche à l'ajourner, attente au crédit du pays, sans s'en douter.

Ces attermolements et ces lenteurs sont cause que nous devons payer plus cher au prochain marché, tout simplement.

## Les Commissions de réception agricoles

Les commissions agricoles n'agissent pas plus sagement et ce n'est pas tout à fait leur faute. Les commissions de réception ont commencé par payer — pour ce qu'on appelle les achats à caisse ouverte — à des tarifs beaucoup plus élevés que le commerce local. Aussi ce dernier, affolé, a-t-il créé une hausse. Si bien que ce sont les commissions qui offrent maintenant des taux inférieurs. Tel paysan qui offrirait à la réquisition son foin, son avoine, ses bêtes, en vient à les cacher. Il n'y a pas eu une seule condamnation en 1914 et jusqu'en juin 1915, pour refus d'obtempérer à une réquisition. Ces condamnations vont désormais en se multipliant. Les tribunaux d'arrondissement, au courant des choses, appliquent sans vigueur des 16 francs d'amende avec sursis !

Le grand argument des accusés demeure toujours le même :

— Pourquoi est-ce moi qui suis toujours réquisitionné et pas le voisin ?

En réalité, les commissions de réquisition fixent un chiffre à chaque maire et le maire doit se débrouiller... J'en connais qui, grands propriétaires et braves gens, donnent d'abord tout ce qu'ils ont avant de faire appel à leurs administrés. Ceux-ci ne sont donc que peu ou pas réquisitionnés. Dans un village voisin, au contraire, le maire se taxe pour très peu et fait supporter tout l'effort à ses adversaires politiques. Ce n'est point ainsi qu'on garde l'union sacrée, non seulement dans une même commune, mais encore dans une même région !

Pourquoi donc les réquisitions ne s'exercent-elles pas en raison directe des étendues cultivées et proportionnellement à chacun ?

A l'heure actuelle, les commissions peuvent tout réquisitionner chez l'un et rien chez l'autre, à leur gré. Il n'y a ni échelle, ni barème. Le nombre de bœufs de labour absolument nécessaire par domaine n'est pas même prévu et la commission de réception pourrait les réquisitionner tous.

Où, l'intendance en est là, après vingt mois de guerre. Elle fixe par mois le nombre de bœufs, de moutons, de quintaux d'avoine, de blé dont elle a besoin, sans se préoccuper de la qualité, sans se préoccuper de ce qu'il faut laisser dans chaque domaine, de ce qu'il faudra au lendemain de la guerre (quand on aura de nouveau des bras et plus de bêtes !)

Qui donc indiquera nettement à l'intendant qu'il n'est pas un fonctionnaire ayant pour seul but de trouver des vivres et des fournitures n'importe où pour l'armée en campagne, mais qu'il doit, dans ses réquisitions, procéder avec prudence pour ne pas épuiser les terres pour lesquelles nos soldats répandent leur sang ? Actuellement, intendants et sous-intendants regardent, en quelques endroits, les associations agricoles et les chambres de commerce comme des adversaires. C'est une attitude qui peut être dangereuse pour le pays. Dans les départements où les intendants et les chambres de commerce,

les commissions d'évaluation et de ravitaillement font bon ménage, les réquisitions ont été plus fructueuses, plus faciles et plus belles.

N'est-ce rien ? Comment se fait-il que, dans le pays le plus sociable du monde, on éprouve tant de peine à s'entendre entre gens revêtus d'un grade ou d'une fonction ?

C'est que l'entente doit être imposée d'en haut d'abord et dans tous les services : l'entente et la coordination.

François Lebon

## M. HUGHES A PARIS

Nous avons été les premiers à annoncer avant-hier que, contrairement au bruit répandu, il se pourrait que M. Hughes vint représenter l'Angleterre à la conférence économique de Paris. Nous ajoutions même que la désignation du premier ministre australien était vivement réclamée par le grand organe conservateur *the Times*, au nom des protectionnistes britanniques.

La nouvelle semble se confirmer, et nous nous en félicitons. A l'heure où la Grande-Bretagne a à choisir entre l'œuvre de Cobden et la défense des intérêts commerciaux et industriels de ses alliés et d'elle-même, il est bon qu'une personnalité comme celle de M. Hughes collabore à cette tâche difficile. Ce n'est pas lui, dont les vues sont si larges et dont la longue expérience s'inspire des nécessités du jour et du lendemain, qui songera à attribuer à la France, sur le terrain économique, d'égoïstes et déloyales intentions. Nous ne voulons et n'avons jamais voulu qu'une chose : le développement en commun de toutes nos ressources pendant et après la guerre, et une efficace protection contre les contre-attaques éventuelles de l'ennemi.

L'*Oeuvre* est heureuse d'avoir pris, dans la presse française, l'initiative de faire connaître M. Hughes. Nos lecteurs se souviennent sans doute de notre récente interview de M. Albert Métin sur l'homme d'Etat australien. Et ils nous rendront cette justice que, depuis l'annonce de la conférence économique, nous n'avons cessé de demander, au-dessus des polémiques engagées en Angleterre entre protectionnistes et libre-échangistes, qu'une volonté comme celle de M. Hughes vint préparer parmi nous la charte de nos communes garanties.

## Emplois réservés aux militaires

Un concours spécial pour trente emplois de rédacteurs stagiaires à l'administration centrale des finances aura lieu dans la deuxième quinzaine de juillet prochain.

Ce concours est réservé aux anciens militaires réformés pour blessures reçues ou maladies contractées en service commandé depuis le 1er août 1914.

Pour les renseignements et les demandes d'admission, s'adresser jusqu'au 15 juin prochain à la direction du personnel, au ministère des finances.

## UNE POIGNEE DE BRAVES

En juin 1915, le gouvernement français mettait à la disposition du gouvernement serbe un détachement d'une centaine d'automobilistes qu'il avait recrutés par volontariat.

Lorsque se déclencha l'invasion austro-germano-bulgare, ce détachement se trouva réparti dans les différentes armées serbes.

Aux difficultés et aux risques d'une campagne automobiliste dans ce pays où la meilleure route est une fondrière, vinrent bientôt s'ajouter toutes les horreurs de la retraite. On sait ce que fut celle-ci et l'on peut s'imaginer quelle triste situation fut celle de cette poignée de Français, isolés par petits groupes, parmi des troupes dénuées de tout et dans un pays dont ils ne connaissaient ni la langue ni les coutumes. Aussi, bien que vêtus de l'uniforme serbe, leur allure et leur « baragouinage » les faisaient souvent suspecter et maintes fois,

pris de défiance, les paysans leur refusèrent du pain. Comment décrire leur état de délabrement quand, après avoir traversé toute l'ancienne Serbie, ils parvinrent à se réunir à Prizrend !

Puis ce fut le triste exode vers Scutari, par les montagnes de l'Albanie du Nord qu'ils durent traverser le long d'un sentier de 150 kilomètres, couchant en plein air dans un mètre de neige, sans matériel de campement, la plupart sans capote et sans couverture. Tous le ventre vide.

Inespérément rescapés, convenablement soignés dès leur arrivée sur le sol national, ils ont repris rang dans l'armée française sans quelques-uns qui ont contracté un nouvel engagement dans l'armée serbe en reconstitution.

Mais ces braves ont éprouvé dernièrement une grosse désillusion. Ils espéraient que la présence du prince Alexandre à Paris serait l'occasion de commémorer leur dure campagne par leur admission dans un ordre quelconque de Serbie. Ils ont enregistré avec plaisir la distribution de décorations qui fut faite par leur ancien chef à certains de leurs camarades de Verdun et ils ont appris également que les chauffeurs gradés qui l'avaient conduit pendant son séjour dans la capitale avaient tous reçu des décorations serbes.

Mais eux ! N'auront-ils rien ? Ils pensent que c'est un oubli et qu'il suffira de le signaler au prince pour qu'il soit réparé.

## Pertes totales des Allemands

D'après les listes officielles allemandes, voici les pertes subies depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de mars 1916 par les Prussiens, Bavarois, Saxons et Wurtembergeois :

- Tués ou morts de leurs blessures, 642.531 ;
- Morts de maladie, 39.906 ;
- Prisonniers, 129.891 ;
- Disparus, 203.597 ;
- Blessés grièvement, 372.585 ;
- Blessés moyens, 251.110 ;
- Blessés légèrement, 983.827 ;
- Blessés restés dans leur corps, 108.470.
- Total : 2.730.917.

## Un cri d'alarme

L'agriculture est menacée d'un danger très grave, d'autant plus redoutable qu'il ne se manifestera vraiment que lorsqu'il sera trop tard pour y remédier.

Nous voulons parler des machines agricoles et des pièces de rechange servant à la réparation, et qui se trouvent arrêtées dans les ports d'arrivage.

Avant la guerre, les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre nous fournissaient le complément des machines de récolte nécessaires aux besoins et que notre industrie ne suffisait pas à fournir ; mais, depuis les hostilités, toutes les usines françaises travaillent pour la guerre, et nous sommes obligés de compter sur l'étranger pour beaucoup de nos besoins.

Or, les machines et les pièces nécessaires aux réparations arrivent bien, mais pour rester sur les quais. Remarquez cette anomalie : on a réclamé des mécaniciens pour répondre aux milliers de demandes de réparations de machines agricoles et le ministre de la guerre a accordé des sursis. Mais les pièces nécessaires forment, faute de matériel de transport, au Havre, à Bordeaux et à Marseille. Il y en a qui sont bloquées depuis quatre mois !

Le remède, pourtant, serait facile : faire classer les machines agricoles et les pièces de rechange comme nécessaires au ravitaillement, afin de leur donner ainsi le droit de passer immédiatement après le matériel de guerre. Ce droit de priorité ferait cesser en très peu de temps la crise actuelle.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que, sans ces pièces de rechange et ces machines, il sera impossible de faire moissonner des centaines de mille hectares de céréales et de prairies.

La campagne commence à être inquiète et les mécaniciens libérés se croisent les bras pendant que leurs sursis s'écoulent sans qu'il en résulte pour le pays le plus petit avantage.

## L'« Oeuvre » militaire Les incoumis des nations alliées



Or, tandis que nous accomplissons chez nous, la joie au cœur, le gigantesque sacrifice, que voyons-nous dans nos cités ? De jeunes hommes vigoureux, bien bâtis, l'air affairé et satisfait. Eux aussi, ils ont une patrie, dont la liberté et la vie sont engagées dans la lutte. Eux aussi, ils ont une loi militaire ; mais ils ont jugé plus profitable de s'y soustraire : ce sont les incoumis des nations alliées.

On les laisse, sans entraves, circuler librement et vaquer à leurs petites affaires, tandis que, dans la mêlée sanglante, nos soldats défendent leur pays en même temps que le nôtre, et se font tuer pour eux. Ils n'ont jamais, ces jeunes gens, tant ni si fructueusement trafiqué. Songez donc ! Les usines et les maisons françaises sont fermées, leurs propriétaires étant au feu. Ils ont la part vraiment belle ! Et ils passent, tranquilles et contents, sous l'œil paternel des agents qui s'effacent, car le petit drapeau national qui orne leur boutique les rend sacrés...



Qu'on publie vite ces trois lignes à l'Officiel, et surtout qu'on les applique. Le scandale des incoumis qui trouvent chez nous un libre asile a vraiment trop duré !...

Mortimer-Mégret

## RÉPONSES

Nous prions nos lecteurs de rédiger leurs demandes de renseignements sous la forme la plus brève et la plus précise, en évitant tous détails inutiles. Les résumer en quelques lignes si possible.

Aquitaine. — Oui, avec plaisir. R. 10.303. — Oui, si la visite médicale le reconnaît apte au service de l'infanterie. Faire une demande au chef de corps en vue de passer dans le service armé.

Un blessé classe 1909. — 1° Non. 2° Il faut pour vous défendre avoir des indications plus précises que celle que vous donnez sur votre blessure. Un médecin vous renseignerait mieux à ce sujet. 3° Non, il faut qu'ils soient proposés par leurs chefs.

Paul C., à Non-Martre. — Actuellement droit à rien ; une loi est à l'étude qui donnera droit aux ascendants de plus de 70 ans ou infirmes sans ressources qui étaient à charge du décédé.

Salonique A. M. — Aucune disposition de ma connaissance n'autorise les pères de quatre enfants à demander à se rapprocher de chez eux.

Gaston T. 155. — C'est malheureusement exact. Rien n'est définitif.

A. R. 1240. — Vous ne pouvez vous adresser qu'à un avoué ou à un avocat. Il est bien étonnant qu'ils vous rendent votre dossier. Qu'y a-t-il donc ?

M. Y. L. 5. — Hélas ! non. A. J. L. 79. — Adressez-vous à l'officier de l'état-civil de votre domicile. Vous pouvez légitimer.

## LE "TIP" remplace le Beurre

Augusto PELLERIN, 82, Rue Rambuteau (145 le 1/2 kg).

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du mercredi 12 avril 1916

## Les Mystères de Corneville

ou

### L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit

PAR

JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS

DU DEUXIEME BUREAU

VI

FREDA WALKENITZ, CUISINIÈRE

SYMBOLIQUE

— Vous comprenez que cela m'a refroidi... expliqua le joueur d'accordéon. J'attendrai la prise de Paris pour rouvrir mon magasin de chaussures. Et il fit haletter son instrument qui soupira le *Wacht am Rhein* à fendre l'âme, tandis que Puttkamer quittait la chambre, flanqué de M. Perrussel.

Celui-ci exprima : — Je verrais volontiers ma chambre ! Elle est au-dessus de la mienne, qu'il soit ainsi fait, *mein lieber* ! Les chambres des « notables » donnaient sur la façade du château, dans

la partie qu'habitait le baron von Kuppenschwein avant la guerre. Ces appartements avaient été réparés, aménagés sous la Restauration. Un magnifique horizon de prés, de sources, de bois, de collines s'étendait devant leurs fenêtres renaissance. Ce paysage, M. Perrussel l'avait parcouru, la nuit précédente, quand il était argenté par la clarté lunaire. Il lui parut tout autre, moins romantique, moins décor de ballade allemande, plus accueillant.

Une confortable chambre d'ami lui était destinée, avec un lit d'acajou logé dans une alcôve rococo, une armoire à glace, une table avec écritoire, deux fauteuils crapaud, deux chaises en bois verni, à vieille tapisserie. Cela lui eût rappelé la maison de ses grands-parents, près de Domfront, où il passait ses vacances quand il était petit, si le portrait de Guillaume n'eût été appendu entre les deux fenêtres, au milieu des gravures 1830 : *Bonaparte au pont d'Arcole*, *la Duchesse d'Angoulême à Bordeaux* et *le Soldat labourneur*.

Von Kuppenschwein avait placé dans toutes les chambres habitables du manoir l'image vénérée du noble « seigneur de la guerre », même dans les vastes galeries abandonnées, converties depuis en chambres, où ses gens empliaient alors le foin à vendre et faisaient sécher des chapelets d'oignons et d'échalotes.

Le séquestre avait consenti, à la demande du sous-préfet de Corneville, à ce qu'on retirât ce portrait casqué des chambres communes où il eût pu provoquer des manifestations de loyalisme

intempestif et compromettre une discipline maintenue déjà un peu mollement par les bonnets de coton de la garde civile. Mais il s'était retranché, intransigeant, derrière son dogme conservatoire, dès qu'on lui avait parlé de toucher aux portraits de Guillaume appendus dans les appartements personnels du noble baron von Kuppenschwein.

Grâce à lui, Guillaume souriait partout aux « notables » installés dans le confortable logis aux multiples chambres d'ami qu'habitaient tant d'officiers allemands à l'époque de la chasse.

— Sauvé ! pensa M. Perrussel en voyant de l'encre, du papier, des plumes sur sa table. Dès ce soir, j'écrirai à mon ami Marielle la suite de mon aventure. Il rassurera ma femme par dépêche. C'est la façon la plus prudente d'opérer.

Cette perspective le guérit de son malaise. Il descendit prendre le café dans la salle des armures où il trouva tous les convives au complet, je veux dire ivres-morts. Puttkamer, lui, rattrapait le temps perdu et se hâta de se mettre dans le même état en ingurgitant tour à tour, puis en les mêlant, café, champagne, cognac, chartreuse, rhum, cassis et kummel. Parmi les bouteilles vides renversées sur la table et sur le sol, parmi les boîtes à cigares, pillées, M. Perrussel aperçut, outre les flacons qui avaient contenu des bruvages de marque, trois litres d'alcool à brûler et deux bouteilles d'eau de Javel, ainsi que l'indiquait leur étiquette. Elles avaient été vidées aussi consciencieusement que le Mumm. Elles

avaient coulé dans le torrent général, apportées là par erreur ou trouvées par un convive impatient. Personne, pourtant, n'était mort. Tout le monde ronflait.

Fut-ce la vue de ces corps étendus, fut-ce la répulsion d'avoir assisté à des agapes où l'on s'abâtissait si intrépidement l'acide sulfurique des grands crus usiniers, fut-ce l'action du café se combinant chimiquement avec le *kartoffel-sauerkraut*, mais M. Perrussel se leva très vite et réintégra sa chambre donnant sur les prés. Il serait tombé dans l'escalier tournant d'une tourelle, si un bras compatissant ne lui eût entouré la taille, et ne l'eût aidé à graver les degrés de pierre, élevés et abrupts.

Ce bras était celui du bon Hormidas. — Je veux me coucher ! dit M. Perrussel en entrant dans sa chambre.

— C'est que... fit le Normand, vous avez une visite à recevoir !

— Moi ? Une visite ? De qui ?

— Du sous-préfet ! Il veut vous voir !

— Oui ! c'est vrai ! Mon Dieu ! qu'il tombe mal !... je suis bien malade !... Demain, je serai mieux !... Mon Dieu ! qu'il tombe mal !

Il s'écroula dans un fauteuil, demandant, implorant :

— Mon lingé de nuit !... Donnez-moi le lingé de nuit que vous avez acheté, mon brave Hormidas !... Je suis paillard ! Mais soignez-moi... je suis si malade !

Et il demeura immobile, l'œil vitreux, le cœur chaviré, l'estomac glacé, avec des sensations de mal de mer.

Comme dans un rêve morbide, il entendit ce dialogue :

— Eh bien ! voici l'ostrogoth, monsieur le sous-préfet ! Le reconnaissez-vous ?

— Je ne l'ai jamais vu ! Comment voulez-vous que je le reconnaisse, monsieur Radingois ?

C'était une voix chantante, caressante, bien timbrée qui articulait ces paroles.

— Monsieur le sous-préfet ne l'a jamais vu ? s'écriait Radingois. Misère ! C'est bien ma veine ! Je ne trouverai donc jamais personne qui l'ait vu ?

— Vous n'êtes donc pas sûr que ce soit lui ?

— Evidemment si ! hésitait l'agent. Mais deux avis valent mieux qu'un !

— En tout cas, monsieur Radingois, le mieux, je crois, est de repasser demain. Cet indésirable est en pitoyable état. Ah ! les Boches ! jamais rien à moitié. Ils ézagèrent tout, même les bitures ! D'ailleurs, vous savez, il peut crever, celui-là !... Ce n'est pas moi qui le pleurerai !...

La porte se referma. M. Perrussel sentit vaguement qu'il était seul avec Hormidas, lequel le déshabilla, le fourra au lit et lui fit avaler du tilleul bien chaud, à la cuiller.

— Bon, ça ! bégayait M. Perrussel. Tisane familiale !... Pas de boudin là-dedans, ni de Mumm, ni d'eau de Javel !...

— Comme il a le délire ! murmurait le bon Hormidas...

(La suite à demain.)

A Verdun

Qui s'épuisera le premier devant Verdun ? L'assailli ou l'assaillant ? Lisez Polybe (Figaro) :

La vieille Gazette de Cologne prononçait l'autre jour que « les positions françaises à Verdun s'épuisent peu à peu » et, comme bien l'on pense, sans distinguer entre celles qui ont été emportées et celles qui ont été délaissées pour de plus fortes. C'est plus de 400.000 hommes que l'Allemagne a mis en ligne contre Verdun, morts, blessés et malades, c'est plus de 200.000 hommes qu'elle a laissés sur le terrain ou renvoyés dans ses hôpitaux. Qu'a-t-elle gagné ? Qu'est-ce qui s'épuise ?

Lisez le lieutenant-colonel Roussel (Liberté) :

La Gazette de Francfort prétend voir une preuve de l'épuisement de nos réserves dans l'extension que vient de prendre le front anglais. C'est se payer de faibles hypothèses. L'armée britannique s'étant considérablement accrue dans ces derniers temps, a rendu certaines de nos troupes leur liberté de manœuvre. Et c'est tout. Au reste, nous n'avons pas à dire aux Allemands ce que nous faisons ou ce que nous voulons faire. Mais ils peuvent être certains qu'un fait d'épuisement, ce n'est pas nous qui sommes les plus menacés.

## Les socialistes et la guerre

Y a-t-il encore, dans le Parti, quelques marxistes incrédules qui veulent, au moment où les Boches se ruent sur le Morl-Homme, tendre une main fraternelle à la Sozial-Demokratie ? M. Capus, analysant avec sa finesse clairvoyante la dernière séance du Congrès, espère que MM. Guesde, Thomas et Sembat sauront retenir leur parti sur la voie où commence de s'engager.

Ce n'est plus, en effet, nous dit M. Capus, que par les deux tiers des mandats que le Conseil national du parti socialiste a repoussé le principe des relations avec la social-démocratie allemande, c'est-à-dire d'une véritable trahison. Il n'y aurait pas d'autre mot, et ce serait une énorme indignation dans tout le pays si on apprenait jamais qu'un parti politique français, fût-ce par sa minorité, fût-ce par un seul de ses membres, entame des pourparlers avec l'ennemi. Car, ne cessons de le répéter, un Haase, qui déclare ne vouloir dans cette guerre ni vaincre ni nous, ou, exactement la même posture au regard de la France que la plus farouche admirateur de von Tirpitz. Tant que la victoire n'est pas acquise, sortir de cette doctrine, c'est trahir : il y a des sentiments qui, à de certaines heures, exigent l'absolu.

D'ailleurs, M. Gustave Hervé (Victoire) n'est pas loin de penser — aujourd'hui — comme M. Capus. Il estime que s'« aboucher avec Haase », serait pire qu'une faute. Et il ne mâche pas à ses ex-copains les plus rudes vérités, — qu'on est d'ailleurs tout étonné de trouver sous sa plume :

Quand on raconte aux ouvriers français que ce sont les capitalistes et les gouvernants de toute l'Europe qui ont voulu cette conflagration désastreuse pour eux, alors que la guerre a été déclenchée, au mépris de l'intérêt de tous, les capitalistes, par la caste militaire féodale prussienne, on leur débite des sornettes conformes à l'Évangile selon saint Karl Marx. Mais, pour être conformes à nos Saintes Écritures, on n'en sort pas moins de sornettes, et de dangereuses sornettes.

## Zimmerwald « for ever »

Le Rappel juge en ces termes la question pendante : Les gens de Zimmerwald n'ont pas perdu courage et ils ont fait des petits. Tel est le sens de la dernière réunion du Conseil national socialiste.

Hervé dit : « Mauvaise journée pour la Défense nationale. » C'est mauvaise journée pour le parti socialiste, qu'il faut dire. Si le socialisme tendait dans la voie où les gens de Zimmerwald l'engagent, il perdrait le bénéfice de sa collaboration gouvernementale et c'est cette collaboration même qui serait en question.

## Les Germano-Américains

M. Rosny aîné (Intransigeant) a réuni un faisceau de témoignages accablants contre les intrigues des Germano-Yankees :

N'ont-ils pas osé adresser au président Wilson une pétition qui demande que ledit président intervienne pour qu'aucun obstacle ne soit opposé à l'envoi en Allemagne de marchandises non cataloguées comme contrebande par la voie des pays neutres — Hollande, Suède, Norvège, Danemark, Suisse. La pétition conclut en ces termes :

« Je crois que les marchands des États-Unis ont droit à la protection de leur gouvernement contre d'injustes prohibitions et le suis d'avis que les réclamations du gouvernement américain étant repoussées par l'Angleterre, le meilleur moyen d'obtenir justice est de mettre l' embargo sur toutes les armes et les munitions. » Des millions et des millions d'exemplaires de la pétition circulent sur le territoire de l'Union.

Quand, demande M. Rosny, les Américains se décideront-ils à se libérer de ces indéfinissables parasites ?... Mais le peuvent-ils ?

## Dilemme simpliste

M. Louis Bailly (Moniteur du Commerce) se montre sceptique quant aux résultats pratiques des congrès qu'organisent certains de nos grands confrères et sociologues en vue de préparer la victoire économique d'après la guerre. Et son raisonnement, un peu bien simpliste, se réduit au dilemme suivant :

Ou nous serons vaincus, ou nous serons vainqueurs.

Si nous sommes vaincus, ce dont nous avons mille raisons de douter, toutes les mesures que nous pourrions prendre pour la lutte économique future ne serviraient à rien : l'Allemagne victorieuse sera plus forte qu'après 1870 et imposera sa volonté où elle voudra et comme elle voudra. Nous n'aurons pas à discuter ses conditions, mais à les subir.

Si, comme il est bien évident, nous sommes vainqueurs, les commerçants, les industriels et les agriculteurs croient-ils de bonne foi que nous aurons à réduire la concurrence allemande ? Si nous devions la réduire, c'est qu'alors on aurait fait une paix boiteuse, qui permettrait à l'Allemagne de se remettre debout.

C'est là poser les questions de façon trop sommaire. Et il est vraisemblable que MM. Humbert et Herriot, qui ne sont rien moins qu'idéalistes, ne se laisseront pas arrêter par de tels raisonnements et enclencher en d'aussi ingénuos dilemmes.

Le gérant : ANTOINE KLEYBANDER.

Imprimerie WILHELM et ROGEE, Paris.

16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

## La journée

Les Allemands nous ont attaqués sans succès sur la rive droite et sur la rive gauche de la Meuse. En Woëvre, rafales d'artillerie. Les communiqués boches ne parlent plus du Mort-Homme.

La Chambre vote l'article 12 de la loi concernant les réductions et exonérations de loyers. Une commission arbitrale décidera de chaque cas.

Au banquet offert aux parlementaires français, M. Asquith prononce un grand discours.

La France a déclaré à la Hollande que ni elle ni ses alliés ne violeront sa neutralité.

Le prince Mirko de Montenegro est à Vienne où il soigne son poumon droit.

Les socialistes autrichiens clôturent leur congrès au cri de « Vive la Paix ! »

Le comte Okuma, premier ministre du Japon, proclame sa fidélité à l'Angleterre et sa volonté de contribuer à l'écrasement de l'Allemagne.

Les délégués de la Douma s'arrêteront à Stockholm. Souhaitons un rapprochement russo-suédois.

## Le discours de M. Asquith

La visite qu'un certain nombre de parlementaires français accomplissent en ce moment en Angleterre aura permis au roi George et à son premier ministre de répondre triomphalement au dernier discours de M. de Bethmann-Hollweg.

C'est « l'alliance perpétuelle » qu'a proclamée le roi d'Angleterre au thé de Buckingham-Palace. « Nous allons venger les libertés de l'Europe », a solennellement déclaré M. Asquith. Les deux affirmations se complètent admirablement. Venger les libertés de l'Europe, c'est l'œuvre immédiate, et qu'il faut mener jusqu'au bout, sans défaillance comme sans pitié ; l'alliance perpétuelle, c'est l'œuvre d'aujourd'hui, de demain, de toujours, qui permettra de sauvegarder désormais nos droits à la sécurité et à la prospérité dans la paix et dans le travail et qui garantira solidement les droits imprescriptibles des petites nationalités, trop faibles ou trop insouciantes pour se défendre elles-mêmes.

Le Premier britannique a donné une définition très nette du but que nous poursuivons en commun : « Préparer le terrain pour un système international qui assurera à tous les pays civilisés le principe de l'égalité de leurs droits et qui nous donnera le moyen de résoudre les problèmes internationaux au moyen de libres négociations, sur le pied de l'égalité entre les peuples libres. »

On ne pouvait s'exprimer plus clairement et plus sobrement. Ces quelques lignes renferment, sinon tout, du moins une bonne partie de notre idéal. « Il faudra que ce qui a été brisé soit réparé ou rétabli », a précisé M. Asquith. C'est entendu, et personne n'aurait le cœur de penser autrement, en France, en Angleterre, en Russie et en Italie.

Qu'on nous permette toutefois d'insister un peu sur l'étendue de ces réparations. De prime abord, la phrase formelle du premier ministre évoque dans notre esprit le souvenir des ruines de Louvain, d'Ypres, de Reims, les misères de la Serbie et de nos provinces envahies. Mais il serait injuste de limiter nos ambitions au rétablissement intégral des cités anéanties ou meurtries et à la libération des territoires occupés. Il y a bien autre chose à réparer — ou plutôt à adoucir : c'est le deuil de toutes les mères, de toutes les sœurs et de toutes les épouses. Tant que ces morts glorieuses, causées par une caste répugnante et criminelle, n'auront pas été vengées, nous ne devons pas rentrer l'arme au fourreau.

Et puis, quand nous aurons réalisé les fins sublimes assignées à la Quadruple-Entente par M. Asquith, une tâche subsistera : la défense de nos droits, non seulement politiques, mais aussi économiques, et le développement incessant de notre prospérité sociale.

« Alliance perpétuelle », oui, sur tous les terrains, de toute la force de nos énergies. La paix ne saurait séparer ceux que la guerre a unis dans une même pensée de justice et de civilisation. C'est à ce moment-là, au contraire, que l'alliance fonctionnera vraiment dans toute son efficacité.

## LA GUERRE AÉRIENNE

Ce matin, un de nos pilotes a abattu un avion allemand qui est tombé dans nos lignes, près de Badonvillers. Les deux aviateurs ennemis se sont tués dans leur chute.

Dans la nuit du 10 au 11 avril, une de nos escadrilles de bombardement a lancé, à deux reprises différentes, vingt-sept et vingt et un obus sur les gares de Nantillois et de Briuelles. La même escadrille a couvert de projectiles l'emplacement d'une pièce de 380 tirant à longue portée.

## MIRKO VOYAGE ET SE SOIGNE

Genève, 11 avril. — On mande de Vienne que, dimanche après-midi, le prince Mirko de Montenegro a été longuement examiné au sanatorium, à Vienne, par les médecins. On a constaté une infiltration de la pointe du poumon droit, avec expectoration très minime.

## Les délégués de la Douma s'arrêteront à Stockholm

Stockholm, 11 avril. — Les membres de la Douma en route pour l'Angleterre s'arrêteront quelques jours à Stockholm afin de contribuer à un retour de relations amicales entre la Suède et la Russie.

## La guerre sous-marine

### Le naufrage du « Santanderino »

Biarritz, 11 avril. — Les trente-six naufragés du Santanderino ont reçu un accueil cordial des autorités et de la population de Saint-Jean-de-Luz et ont exprimé leur vive reconnaissance pour cet accueil. Ils ont été hier soir rapatriés à Hendaye, où ils ont été reçus par le consul et le vice-consul d'Espagne. Leur retour a donné lieu à une imposante manifestation aux cris de : « Vive la France ! A bas l'Allemagne ! »

Le capitaine déclare que le Santanderino a mis trois heures à couler.

### Les derniers torpillages

Londres, 11 avril. — Le Lloyd annonce que le vapeur anglais Ellaston a été probablement coulé. L'équipage a été sauvé. Le bâtiment n'était pas armé.

### Navire italien torpillé

Brest, 11 avril. — Le vapeur italien Unione, de 1.400 tonnes, a été torpillé sans avertissement.

Deux matelots ont été recueillis par un patrouilleur anglais, dix-sept autres par un torpilleur de l'escadre française. Trois chauffeurs ont disparu.

Les officiers et quinze matelots sont arrivés à Brest.

Le capitaine du vapeur a déclaré aux autorités maritimes que le pirate n'a fait aucun signal avant de lancer la torpille. Les chauffeurs n'ont pas eu le temps de monter sur le pont ; les autres hommes se jetèrent à la mer et nagèrent jusqu'à l'arrivée du torpilleur français.

Londres, 11 avril. — Le Lloyd annonce que le vapeur italien Unione a été torpillé.

### Ils démentent systématiquement

Genève, 11 avril. — Quels que soient les navires alliés ou neutres qui désormais seront coulés par des sous-marins, l'Allemagne est décidée à démentir les torpillages et à affirmer que les navires ont été victimes de mines.

Le gouvernement, comme on le sait, vient d'inaugurer ce système en affirmant, contre toute vraisemblance, à M. Gérard, ambassadeur des États-Unis à Berlin, que le Sussex n'avait pas été torpillé, mais bien heurté par une mine.

## Les héros du « Bouvet »

Toulon, 11 avril. — Le tribunal civil vient de rendre un jugement constatant le décès des victimes du cuirassé Bouvet qui fut coulé par une mine. Sur les 709 personnes qui se trouvaient à bord au moment de la catastrophe, six cent quarante-deux périrent sur le navire dans l'accomplissement de leur devoir.

Le jugement rendu par le tribunal tiendra lieu d'acte de décès et sera transcrit sur le registre des décès des communes où les disparus avaient leur dernier domicile.

## Les élections espagnoles

Madrid, 11 avril. — Officiel. — Résultats des élections législatives de dimanche dernier.

Ces résultats comprennent les députés élus et ceux nommés en vertu de l'article 29 de la loi sur les élections.

Sont élus : 235 libéraux ; 86 conservateurs ; 8 partisans de M. Lacierra ; 16 partisans de M. Maura ; 10 réformistes ; 8 jaimistes ; 2 nationalistes ; 3 conjonctionnistes ; 4 radicaux ; 13 régionalistes ; 6 indépendants ; 4 catholiques ; 4 divers.

Manquent les résultats de 16 circonscriptions.

## LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE

### Continuation des travaux

Londres, 11 avril. — Les parlementaires français ont repris ce matin, avec leurs collègues du comité anglais, la conférence commencée hier ; ils se sont rendus à midi à Mansion House, où le lord-maire de Londres offrait un lunch en leur honneur. Les tables étaient garnies de roses et le lunch a été servi suivant les meilleures traditions d'élégance et de somptuosité qui caractérisent depuis de nombreux siècles la maison officielle du premier magistrat de la Cité.

Après des toasts au roi et au président de la République, le lord-maire a porté un toast aux parlementaires français et prononcé son discours.

M. Franklin-Bouillon lui a répondu en anglais.

### Communiqué belge

L'activité de l'artillerie a été relativement faible sur le front de l'armée belge.

### Communiqué italien

Rome, 11 avril. — Dans la partie du front, entre la vallée de l'Adige et la vallée de Sugana, l'ennemi a ouvert le feu avec de nouvelles batteries d'une grande puissance ; celles-ci ont été contre-battues efficacement par les nôtres.

Le tir précis de notre artillerie a provoqué de vastes incendies dans les environs de Calceranica (lac de Caldorazzo) et il a gravement endommagé le fort de Luserna (alto Astico).

Sur l'isonzo il y a eu hier une intense activité de l'artillerie, le long de tout le front, surtout sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia. Sur le Carso, des colonnes ennemies qui se dirigeaient sur Opacchiasella et Hudi Log ont été efficacement canonnées par notre feu.

Dans la nuit du 10 avril, des hydro-avions ennemis ont lancé onze bombes sur Grado ; il n'y a eu aucune victime et les dommages sont insignifiants.

Signé : CADORNA.

## EN AUTRICHE

### Les socialistes voudraient la paix

Zurich, 11 avril. — L'Arbeiterzeitung de Vienne, organe du parti, publie les résolutions adoptées par les socialistes autrichiens.

Le parti a demandé une restriction immédiate de la censure et l'établissement ou le relèvement des impôts sur les bénéfices de guerre, héritages et fortunes, afin de couvrir les frais de guerre.

Enfin, il a voté le rétablissement, après la guerre, de l'Internationale avec les ouvriers de tous les pays.

La réunion a duré trois jours et s'est terminée aux cris de : « Vive la paix ! »

### La liberté de parole au Reichstag

Genève, 11 avril. — En raison de l'exclusion de M. Liebknecht de la séance du Reichstag de samedi, l'Union socialiste du travail a déposé une résolution sur le bureau du Reichstag, demandant des garanties pour que la liberté de parole dans le Parlement soit sauvegardée.

## LA FIDÉLITÉ DU JAPON

Tokio, 11 avril. — Le comte Okuma, premier ministre, vient de donner à un journal de Tokio une interview qui affirme plus que jamais la solidarité du Japon avec l'Angleterre. Voici un extrait de cette interview :

« Nous faisons tout ce que nous pouvons, a déclaré le premier ministre, pour aider la Grande-Bretagne à combattre son ennemi. J'affirme formellement que le Japon reste fidèle à son alliance, à son amitié et à tous ses engagements à l'égard de l'Angleterre. L'alliance anglo-japonaise est aujourd'hui plus forte que jamais. Le Japon y trouve son avantage et l'Angleterre aussi. Nous devons nous tenir étroitement unis, Angleterre, Japon, Russie, France, Italie et nos alliés, pour arriver à écraser l'Allemagne, notre ennemi commune. »

## Le Ministre de la Guerre règle la question des permissions

Le ministre de la guerre a adressé, à la date du 8 avril, la circulaire suivante à MM. les généraux commandants de région :

« La circulaire du 29 février 1916, numéro 1242-D, relative au renouvellement des permissions dans la zone de l'intérieur, est abrogée et remplacée par la suivante :

« Dans chaque dépôt ou service, il est dressé une liste unique de tours de départ, sur laquelle les hommes sont inscrits d'après leur ancienneté de présence, calculée : « 1° Pour les hommes n'ayant encore bénéficié d'aucune permission à partir du jour où ils ont été mobilisés ; « 2° Pour les hommes ayant déjà bénéficié d'une permission de quatre jours, dite de détente, ou de la permission de sept jours accordée après évacuation pour maladie ou blessures de guerre, à partir de leur retour de permission. « Lorsque dans un dépôt ou service, tous les hommes mobilisés depuis plus de six mois auront joui de leur permission, la série de permissions devra continuer sans interruption, en commençant par les hommes présents depuis le temps le plus long, sans que ce temps puisse être inférieur à trois mois. »

**URODONAL**  
dissout acide urique,  
nettoie rein, articulations,  
évite goutte, obésité,  
artério-sclérose.

## Les Spectacles

C'est demain, à 1 h. 30, que l'Opéra-Comique donnera sa grande matinée de gala au bénéfice des œuvres de guerre de la France africaine. Au programme :

1° Les Soldats de France, orchestre clairons et tambours, sous la direction de M. Paul Vidal ; 2° La Fête de l'Épave, avec Mmes Marydorska et Brothier, MM. Allard, Paillard, etc. ; 3° la première représentation de Lumière et Papillons, ballet de Louis Régel, réglé par Mme Mariquita (Mlle Sonia Pavloff, Dery et les artistes du corps de ballet) ; 4° le premier acte de Manon (MM. Fontaine, Jean Périer, etc., et Mlle Edmée Favart) ; 5° le quatrième acte de Carmen (Mlle Marthe Chénal, MM. Darmael, Henri Albers).

Le spectacle se terminera par la Marseillaise, interprétée par Mlle Marthe Chénal, les chœurs et l'orchestre.

Ce soir :  
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Première représentation (repris), le Petit Café, de Tristan Bernard, avec Harry Baur, Palau, Gabin, Mondos, etc. ; Mmes Jane Renouard, Mad. André, etc.  
COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — La première Bérénice ; La Mégère apprivoisée.  
OPÉRA. — Relâche.  
OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Fédora.  
GYMNASE. — 8 h. 45. — Le Rubicon.  
VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Maciste.  
TH. SARAH-BERNHARDT. — Relâche.  
GAITE. — 8 h. 30. — Trois Femmes pour un mari.  
PALAIS-ROYAL. — Relâche.  
VARIÉTÉS. — 8 h. 30. — Le Dindon.  
PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La femme nue.  
TH. RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Alsace.  
THÉÂTRE ANTOINE. — 8 h. 30. — Nono.  
ATHÉNÉE. — Relâche.  
RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.  
CHATELET. — 7 h. 50. — Les Exploits d'une petite Française.

NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30. — Ma Tante d'Honfleur.  
APOLLO. — 8 h. 15. — La Cocarde de Mimi Pinson.  
MICHEL. — 8 h. 30. — L'Avion 253, etc.  
TRIANON-LYRIQUE. — Relâche.  
FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. — A la Parisienne !  
OLYMPIA. — 8 h. 30. — Marché et ses lions.  
CONCERT MAYOL. — 8 h. 15. — Mayol et sa troupe.  
ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.  
CLYDIA. — Clotilde Annuelle.  
CAPELLANES. — Relâche.  
DEJAZET. — 8 h. 30. — Parachol gendarme.  
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 45. — Nit blanc et rouge ; Une rage d'amour ; Le Masque ; La Lanterne.  
SCALA. — 8 h. 30. — C'est Maous Polipou.  
GAITE-ROCHEBOUQUET. — Non ? Si... (revue).  
ÉLDORADO. — A 3 h. et à 8 h. 15. — Ou en met ! (Dracou).

## EN GRÈCE

### La situation ministérielle

Athènes, 11 avril. — Lundi soir, il y eut une séance orageuse à la Chambre, motivée par le choix de M. Rhallys comme ministre des finances et de M. Khadjakos, qui n'appartient pas au Parlement, comme ministre de la justice. Le gouvernement posa la question de confiance. En présence de ce fait, il obtint une majorité de 200 voix sur 206 votants.

## A L'HOTEL-DE-VILLE

### L'organisation du travail au moment de la démobilisation

Hier, a été distribué aux conseillers généraux le rapport présenté par MM. Henri Sellier et Emile Deslandres, au nom de la Commission mixte du travail et du chômage, relativement aux mesures à prendre pour procéder à l'organisation du travail au moment de la démobilisation.

Les rapporteurs estiment que d'impérieuses nécessités d'ordre public et d'intérêt national exigent que la démobilisation s'accomplisse sans que la vie économique du pays soit désorganisée.

En conséquence, ils proposent au Conseil général d'émettre le vœu que l'existence du fonds national de chômage soit prolongée après la guerre jusqu'au moment où la situation économique sera redevenue normale.

Ils demandent que toutes mesures utiles soient prises pour la mise à exécution, aussitôt la cessation des hostilités, d'un programme de travaux concernant la création et l'amélioration de l'outillage économique du pays, notamment des chemins de fer, des canaux et des ports.

MM. Sellier et Deslandres s'occupent aussi des moyens de réalisation, c'est-à-dire de la Ville de Paris et le département de la Seine, et ils demandent que toutes les lois relatives aux grands travaux, lois en instance devant le Parlement, soient votées : adduction d'eau, démolition des fortifications, assainissement de la Seine et de la Marne, lutte contre les inondations.

Enfin, les rapporteurs demandent que l'administration soit invitée par le Conseil à étudier un plan d'extension du programme de travaux publics susceptibles d'être exécutés au lendemain de la démobilisation, et prenne, avec les municipalités de Paris et de la banlieue, toutes les dispositions pour assurer les charges d'aide et d'assistance que nécessitera la situation économique et industrielle.

Qu'enfin, l'administration entre en pourparlers avec les concessionnaires des services départementaux et les syndicats professionnels, pour examiner la possibilité de combler les vides existant dans certaines catégories d'agents de ces services, en faisant appel à la main-d'œuvre féminine travaillant à demi-temps et à parité de salaire avec le personnel masculin.

**RHUME de GERVEAU**  
**RHINO-GOMENOL**  
Dans toutes les bonnes pharmacies, 2 fr. 25.  
et 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 2 fr. 50.

## VIN de PHOSPHOGLYCERATE de CHAUX

DE CHAPOTEAUT.  
FORTIFIANT  
STIMULANT

Recommandé Spécialement  
aux  
CONVALESCENTS,  
ANÉMIEUX,  
NEURASTHÉNIQUES,  
Etc., Etc.



Dans Toutes les Pharmacies.  
VENTE EN GROS.  
8 RUE VIVIENNE, PARIS.

## L'ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS

est un produit hygiénique et antiseptique indispensable

Le gérant : ANTOINE KLEYBANDER.

Imprimerie WILHELM et ROGEE, Paris.

16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.